

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
Centre régional de publication de Bordeaux

LES THERMES SUD
DE LA
VILLA GALLO-ROMAINE
DE
SEVIAC

par R. Monturet et H. Rivière

avec la collaboration de J.-P. BOST, J. LAPART et E. MONTURET

AQUITANIA supplément 2



ÉDITIONS DU CNRS
15, quai Anatole-France
75700 PARIS

1986



ÉDITIONS DE LA
FÉDÉRATION AQUITANIA
28, place Gambetta
33000 BORDEAUX

SOMMAIRE

AVANT - PROPOS	9
INTRODUCTION. LE SITE GALLO-ROMAIN DE SÉVIAC (P. ARAGON - LAUNET)	13

LIVRE I

L'ARCHITECTURE DES THERMES

(R. MONTURET - H. RIVIÈRE)

CHAPITRE I

LE BALNÉAIRE ORIGINEL - PREMIER ÉTAT, PHASE A	23
Architecture et fonctions	23
I. Secteur non chauffé	24
II. Secteur chauffé	26
Circulation de l'eau	30
Schéma de circulation	31
NOTES	32

CHAPITRE II

RÉFECTIONS ET AMÉNAGEMENTS - PREMIER ÉTAT, PHASE B	35
Architecture et fonctions	35
I. Destruction de la fournaise et ses conséquences	35
II. La salle de repos (salle 5)	35
III. Transformations dans les salles froides	36
IV. Réfections dans les salles chaudes	38
V. Construction extérieure aux thermes	38
Circulation de l'eau	39
Schéma de circulation	39
NOTES	40

CHAPITRE VII

DERNIERS AMÉNAGEMENTS - TROISIÈME ÉTAT, PHASE B	77
Architecture et fonctions	77
I. <i>Les premiers travaux : salle 21</i>	77
II. <i>La reprise des travaux dans la partie est</i>	78
III. <i>Les reprises dans le balnéaire</i>	79
NOTES	81
CHAPITRE VIII	
L'ABANDON DES THERMES	83
NOTES	84
CONCLUSION	85
ANNEXES : ÉTUDES STRATIGRAPHIQUES (H. RIVIÈRE)	87
PHOTOGRAPHIES	103
TABLE DES PLANCHES	(en Hors-Texte)

LIVRE II

DÉCORS ARCHITECTURAUX ET MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

CHAPITRE I

LES MOSAIQUES (E. MONTURET)	135
--	-----

CHAPITRE II

LES ENDUITS PEINTS (H. RIVIÈRE)	171
--	-----

CHAPITRE III

LES MARBRES (R. MONTURET)	193
--	-----

CHAPITRE IV

LES MONNAIES (J.-P. BOST)	219
--	-----

CHAPITRE V

LA CÉRAMIQUE ET LE PETIT MATÉRIEL (J. LAPART)	231
--	-----

CHAPITRE VI

LES BRIQUES CLAVEAUX (H. RIVIÈRE)	245
--	-----

CHAPITRE III

LA CRÉATION DES SECONDS BAINS - DEUXIÈME ÉTAT, PHASE A	41
Architecture et fonctions	41
I. <i>Le mur de liaison</i>	41
II. <i>Extension du bâtiment</i>	42
Circulation de l'eau	43
Schéma de circulation	44
NOTES	45

CHAPITRE IV

L'EXTENSION VERS LE SUD. - DEUXIÈME ÉTAT, PHASE B	47
Architecture et fonctions	47
I. <i>Réaménagement du secteur occidental</i>	47
II. <i>Secteur oriental : le bassin de la salle 3</i>	51
III. <i>Aménagement de la salle 17 et du raccordement occidental de la villa</i>	52
Circulation de l'eau	53
Schéma de circulation	55
NOTES	56

CHAPITRE V

PERFECTIONNEMENT ET RÉFECTIONS - DEUXIÈME ÉTAT, PHASE C	57
Architecture et fonctions	57
I. <i>Les transformations du balnéaire ouest</i>	57
II. <i>Aménagement des salles communes aux deux ensembles</i>	59
III. <i>Salle 17</i>	61
IV. <i>Aménagement de la cour intérieure</i>	61
Circulation de l'eau	61
Schéma de circulation	63
Étude comparative	63
NOTES	66

CHAPITRE VI

UNE NOUVELLE CONCEPTION DES THERMES - TROISIÈME ÉTAT, PHASE A	69
Architecture et fonctions	69
I. <i>Vue d'ensemble</i>	70
II. <i>Le Frigidarium</i>	70
III. <i>Les aménagements du secteur chaud est</i>	72
Circulation de l'eau	75
Schéma de circulation	76
NOTES	76

LIVRE I

L'ARCHITECTURE DES THERMES

R. MONTURET – H. RIVIÈRE

CHAPITRE VI

UNE NOUVELLE CONCEPTION DES THERMES

TROISIÈME ÉTAT - PHASE A

Le troisième état des thermes de Séviac est caractérisé par la destruction volontaire d'une partie du balnéaire et son remplacement par un bâtiment conçu sur un plan original qui n'a pas d'exemple en Aquitaine. Ces importants réaménagements sont à associer à la réalisation d'un vaste plan de rénovation dans la partie résidentielle de la villa : les sols des divers péristyles et de nombreuses salles sont ornés de mosaïques, à motifs géométriques pour la plupart, qui doivent avoir été exécutés vers la fin du IV^e siècle. Cette datation fournie par l'étude stylistique des pavements est confirmée par le matériel découvert dans la villa et dans les thermes : les transformations du balnéaire ne peuvent être antérieures à 350, comme le prouvent les monnaies de Décence associées à la céramique du IV^e siècle trouvées sous les sols de cet état. D'autre part, nous savons que ce bâtiment est modifié par la suite, au V^e siècle, avant de perdre définitivement tout rôle thermal au VI^e siècle.

Ces bouleversements effectués aux IV^e et V^e siècles sur l'ensemble du site semblent avoir eu pour conséquence de transformer une villa rurale déjà importante en une splendide résidence destinée certainement à un très riche membre de l'aristocratie d'Eauze.

Architecture et fonctions (Pl. 4, 6, 7, 8, 9, 15, 20, 21, 21bis)

Les travaux de la fin du IV^e siècle ont plusieurs objectifs : la conception même du bâtiment est modifiée, puisqu'on substitue aux deux balnéaires séparés préexistants un nouvel ensemble s'organisant en deux secteurs chauds indépendants, mais complémentaires, de part et d'autre d'un unique et vaste *frigidarium* pourvu d'une *natatio*¹. Les aménagements permettent également d'agrandir des salles jugées sans doute trop exigües. Parallèlement à ces travaux, les sols sont ornés de mosaïques, et le marbre employé à profusion pour décorer le soubassement des murs.

L'aile ouest, qui avait été récemment aménagée, n'est pas modifiée, et c'est dans la partie centrale et la partie occidentale du bâtiment, restée intacte depuis l'origine, que les transformations ont été effectuées.

La cour séparant les thermes de la maison d'habitation est embellie : de part et d'autre de l'ancienne galerie sud de la villa deux portiques symétriques s'appuyant sur les murs courbes de raccordement sont construits. Ces deux ailes, dont le rôle est proprement décoratif, ont un sol mosaïqué : elles surplombent la cour, dans la partie ouest de laquelle sont installés, creusés dans le sol, des bacs à fleurs. La partie est, recouverte d'une plus grande épaisseur de terre, était peut-être plantée d'arbustes. Des fresques ornant la façade extérieure des thermes complétaient le décor.

I. Vue d'ensemble

Dans les bains chauds de l'est, qui sont, nous l'avons vu, conservés tels quels seule, la salle 16 subit un aménagement : il consiste en l'établissement, contre les parois est et nord, de deux blocs de maçonnerie bâtis à même la mosaïque de l'état précédent : larges de 0,40 m, constitués d'un mélange de pierres, briques et tuiles liées de mortier, ils auraient pu correspondre à des contreforts². Mais il s'agit plutôt de banquettes d'*apodyterium*, comme il en existe notamment dans les thermes de Barat-de-Vin.

Dans tout le reste du balnéaire, les toitures sont enlevées, les murs arasés au niveau des sols de circulation. On bâtit au centre du bâtiment un grand *frigidarium* à plan basilical (salle 19) limité au sud par une *natatio* hémicirculaire. A l'emplacement du secteur chaud est, on construit un vaste *tepidarium* à double abside (salle 20) qui permet d'accéder à l'ancien *caldarium* (salle 6) dont le plan n'est pas modifié, et à une pièce chaude occupant l'emplacement de l'ancienne salle 5 dont la surface est réduite par la construction de la salle 20. La fournaise (salle 4) demeure inchangée.

II. Le *frigidarium* (salle 19) Dimensions : L : 17,80 m
I : ± 8,20 m

La nouvelle salle froide des thermes est aménagée à la place de l'entrée (salle 15), de l'*apodyterium* (salle 1 bis) du vestibule (salle 1) et des *frigidaria* (salles 3 et 14) dont les bassins sont supprimés. Elle se prolonge vers le sud au-delà de la limite précédente du bâtiment : cette extension a nécessité non seulement la destruction du mur extérieur sud, mais aussi la ruine de toutes les canalisations de vidange de cette partie du balnéaire. Les fondations des murs remontés, au sud, ainsi que celles des parois extérieures de la *natatio* et du pédiluve en exèdre au sud et à l'ouest, sont grossièrement bâties : les pierres qui les composent sont liées par de l'argile sur une hauteur variant entre 0,40 m et 0,70 m. Leur épaisseur (1,00 m à 1,10 m) assure néanmoins la solidité. En élévation les murs, larges de 0,60 m, sont montés en petit appareil. Un enduit de 4 cm d'épaisseur, qui maintient les plaques de marbre gris-blanc décorant au moins la partie inférieure des murs recouvre la face interne des parois. En raison de l'arasement des vestiges et des destructions subies, il est impossible de dire à quelle hauteur s'arrêtait le placage de marbre.

Le sol est entièrement recouvert d'une mosaïque à motifs géométriques (M5) construite sur les sols et les murs arasés de l'état précédent. Une légère déclivité vers le nord de la salle (+0,85 à +0,81 m) est établie, qui permet l'écoulement de l'eau lors des nettoyages par exemple, elle est évacuée par un conduit constitué d'*imbrices*, aménagé dans le mur nord du balnéaire, vers la canalisation qui longe le bâtiment à l'extérieur. Une pente est-ouest (+0,89 à +0,78 m) qui permet de rattraper la différence de niveau entre les parties est et ouest du balnéaire, est également ménagée. Ainsi a-t-il été possible de réutiliser, en l'état, le seuil d'accès au *tepidarium* ouest (salle 13) et a-t-il suffi de surélever de 8 cm le seuil d'accès au *tepidarium* ouest (salle 5, devenue salle 20). La porte donnant dans l'ancienne salle 5 est supprimée, et il n'existe plus aucune trace d'un passage entre le *frigidarium* et cette salle chaude. Sur l'emplacement de l'ancienne entrée (salle 15) le sol mosaïqué, à décor différent (M4) est situé en contrebas, et une contremarche de marbre gris, encastrée dans les murs arasés, assure la liaison entre les deux niveaux. L'établissement d'un sol à une hauteur différente (+0,63 m) s'explique par la persistance, dans cette partie du *frigidarium*, des accès à la salle 16 (dont le sol mosaïqué, conservé, est à la cote +0,47m) et à l'extérieur du balnéaire (le seuil a été simplement surélevé par une couche de mortier de tuileau de 8 cm sur laquelle devait reposer une pierre qui a disparu).

A - La *natatio* (Ph. 50)

Construite en exèdre au sud du *frigidarium* elle a la forme d'une abside en fer à cheval d'un diamètre de 5,20 m. Le mur hémicirculaire est large de 1,10 m. Sa partie extérieure, large de 0,80 m, est montée en pierres, alors que sa partie intérieure est construite avec des morceaux de briques retaillées, parmi lesquelles on trouve des briques-claveaux de type B et C³. La fondation est composée d'un mélange de pierres englobées dans une argile jaune très compacte. Aucun sondage n'a été entrepris pour savoir si la paroi interne était bâtie en briques jusqu'aux fondations, car cela aurait entraîné une destruction du bassin. Le mur de l'abside est en effet doublé, à l'intérieur, d'une margelle de briques large de 0,30 m et haute de 0,75 m par rapport au fond du bassin (cote 0,00). Elle s'appuie, de part et d'autre, sur deux piliers de briques larges de 0,70 m, construits dans la *natatio* et dans le prolongement du mur sud du *frigidarium* : ils étaient sans doute les piédroits de l'arc en plein-cintre de la baie ouvrant sur la piscine. Au-delà, à l'intérieur de la salle, la *natatio* est rectangulaire (2,44 m × 1,46 m). Elle est séparée de la salle par une margelle, sur les trois côtés, large de 0,60 m, dont la fondation en pierre repose sur le montant sud des canalisations abandonnés 1 et 6. L'accès à la piscine se fait par trois marches hautes de 0,30 m en moyenne : les deux premières sont identiques, le giron de la dernière n'est que de 0,20 m. Tout l'ensemble (margelle, marches, soubassements du bassin) était décoré de plaques gris-rosé. Le fond est décoré d'une mosaïque (M7) établie dès la construction ; un petit sondage effectué dans une partie ruinée du pavement montre qu'il n'existe qu'un seul sol très homogène. La découverte de fragments de vitres dans le comblement permet de supposer l'existence d'une baie au-dessus de la *natatio*. D'après les vestiges conservés, celle-ci aurait une contenance de ± 12 m³ d'eau, ce qui représente une hauteur de ± 0,75 m. Cette augmentation considérable de la quantité d'eau nécessaire au bâtiment thermal a entraîné la construction d'une nouvelle amenée d'eau. La piscine se vidait par un conduit de plomb, traversant le mur ouest de l'abside, et l'eau se déversait dans l'égout 6 au-delà du pédiluve.

B - Le pédiluve (Ph. 51)

Construit en exèdre dans l'angle sud-ouest du *frigidarium*, au-dessus de la canalisation 6 comblée à cet endroit, il est de forme rectangulaire (2,20 m × 1,10 m). Ses parois, en petit appareil, ont une largeur de 0,60 m ; elles sont collées au mur du *frigidarium*, ce qui inciterait à supposer que ce petit bassin est d'une construction postérieure : mais le matériel trouvé sous son sol⁴ est rigoureusement identique à celui découvert sous le sol du *frigidarium*. Les parois intérieures sont doublées par une margelle de 0,14 m de large, aux briques enduites d'une couche de mortier rose lissé épaisse de 5 cm qui recouvrait aussi le fond du bassin, situé à la cote + 0,51 m, soit 0,30 m au-dessous du sol du *frigidarium*.

Sa situation à proximité de la piscine, sa faible profondeur, l'absence d'emmarchement laissent supposer qu'il s'agit d'un pédiluve dont l'usage est lié à celui de la *natatio* voisine. Il se vidait par un conduit aménagé dans le mur ouest débouchant dans l'égout 6, conservé au-delà de ce mur.

Ce vaste *frigidarium* de près de 185 m², soit le tiers de la surface totale du bâtiment, peut surprendre par son ampleur et par le luxe de ses installations, mais il est à la mesure des aménagements effectués dans la partie est du balnéaire.

III. Les aménagements du secteur chaud est

Le secteur thermal de l'est, qui date du début du III^e siècle, est partiellement démoli, puis reconstruit : si le *caldarium* (salle 6) et la fournaise (salle 4) conservent, comme nous l'avons signalé, le même plan, la partie centrale est totalement remaniée. Les murs nord et sud, et le mur mitoyen des salles 7 et 8 sont arasés au niveau des sols d'hypocaustes : à leur place est créé un grand *tepidarium* (salle 20) à double abside. Il occupe les emplacements de l'esplanade (espace 9) du sud du bâtiment, des salles 7 et 8 et d'une partie de la salle 5 (dont la partie nord est conservée).

A - Salle 5

La très grande salle du balnéaire primitif, autour de laquelle s'ordonnait tout le secteur est, est réduite à une surface de 25 m². L'hypocauste y est maintenu tel quel : aucun type de pilette identique à celui utilisé pour la salle 20 n'a été retrouvé, et la disposition des rangées, l'écartement entre elles, appartiennent à une époque antérieure. Il semble donc que les démolisseurs aient préservé une partie de l'hypocauste et du sol de circulation de l'ancienne salle 5, hypothèse confirmée par la nature du mur de l'abside nord de la salle 20, qui a été visiblement construit à l'aplomb de la cassure du sol, depuis la partie détruite : son parement, dans l'hypocauste de la salle 5, est très irrégulier, et il n'est pas enduit, alors que les trois autres parois conservent l'enduit d'origine. De plus, les deux petits conduits assurant le passage de l'air tiède vers l'ancienne salle 1 bis n'ont pas été obstrués, alors que cette pièce est intégrée dans le *frigidarium* 19 (ce qui a pour conséquence de chauffer très faiblement une petite partie de celui-ci). Ce procédé montre donc que l'on pouvait (comme nous l'avons vu à propos de la salle 1 bis) casser et reconstruire partiellement un hypocauste sans que la partie conservée en souffre.

Le chauffage de la salle 5 est toujours assuré par le foyer Fo₁ de la fournaise 4, et l'air chaud s'évacue par sept des *tubuli* conservés. Ce système fournit donc la même chaleur qu'auparavant, alors que la surface de la salle est réduite : la température doit y être beaucoup plus élevée. Peut-on en conclure que la salle 5 est utilisée comme étuve, hypothèse confortée par sa position par rapport à la fournaise, le manque de communication avec le *frigidarium* et l'absence de toute vidange ? Des éléments d'une mosaïque totalement détruite (M6) ont été retrouvés dans l'hypocauste de la salle. Un fragment de sa bordure était collé contre le mur nord, à la cote + 1,01 m, sur des remblais jetés par-dessus une couche de démolition. Mais il ne peut être en place, une reconstitution du motif le prouve (il manquerait vingt centimètres) ; d'autre part des tesselles et du mortier en provenance du même pavement ont été retrouvés sur toute la surface de la pièce, dans l'épaisseur des deux couches de remblaiement de l'hypocauste, et sous le fragment de bordure. Enfin d'autres vestiges de la même mosaïque ont été mis au jour dans l'abside nord du *tepidarium* et dans les vides qui demeurent dans son massif de construction (voir page 88). Tous ces éléments interdisent donc de penser que le fragment de bordure était en place lors de sa découverte, et que la mosaïque a été réalisée après le comblement de l'hypocauste, à une époque tardive : elle a servi de matériau de remblai à la destruction des salles 5 et 20, et elle est donc sans nul doute contemporaine de leur construction. Comme il est d'autre part attesté (voir *infra* p.88) que le sol de circulation de la salle 20 était dallé de marbre, la mosaïque ne peut provenir que de la salle 5.

Nous avons vu qu'il n'existait aucune communication entre la salle 5 et le *frigidarium* : il faut donc restituer un passage entre elle et le *tepidarium* voisin, passage dont il ne subsiste aucune trace en raison de l'arasement de leur mur mitoyen à la phase ultérieure.

B - Tepidarium (salle 20) Dimensions 7,68 × 6,00 m

De forme rectangulaire, il est flanqué au nord et au sud de deux absides symétriques de 1,60 m de rayon. Sa surface totale de 52,70 m² fait de cette salle la plus vaste des pièces chauffées du balnéaire. Cela est sans doute dû à ce que la salle 20 cumule les fonctions des anciennes salles 5 et 8 (*tepidarium* et salle de repos, massages...).

Le massif de fondation de l'abside nord, large de 3,00 m, est encastré dans l'hypocauste de l'ancienne salle 5. Il repose sur son sol et s'appuie sur les enduits recouvrant les murs. Constitué d'un blocage de pierres jetées pêle-mêle, sans mortier, entre les vestiges des pilettes primitives (dont deux sont demeurées intactes) il présente, comme nous l'avons signalé *supra*, une paroi nord très irrégulière, alors que sa paroi sud est bâtie et enduite d'un mortier de chaux. Au sud de la salle les murs qui servent à épauler l'abside construite en exèdre au-delà du mur de limite primitif du bâtiment sont fondés à l'emplacement du caniveau 1 détruit. Ces épaulements, larges de 0,60 m, et le mur de l'abside, large de 0,80 m, sont bâtis en petit appareil très régulier lié par un mortier jaune contenant beaucoup de sable ; c'est le même mortier qui est employé pour recouvrir les parements sous forme de joints débordants et écrasés à la truelle.

Les sols des hypocaustes des anciennes salles 5, 7 et 8 sont conservés, ainsi que la disposition de leurs pilettes. Un nouveau sol est établi, à la cote + 0,01 m, dans la partie ajoutée. Les pilettes établies sur ce sol sont d'un type nouveau : elles sont soit montées en *laterculi* de 0,20 m reposant sur un grand carreau de 0,30 m de côté, soit entièrement en *laterculi* de 0,30 m. Le long de l'abside sud des pilettes accolées forment un support continu. Sur les murs arasés des anciennes salles des pilettes ont été édifiées, permettant ainsi de maintenir l'écartement moyen entre chaque rangée nécessaire à la pose des *suspensurae*.

L'air chaud en provenance du foyer Fo₂ de la salle 4 passe, comme auparavant, par les trois conduits ménagés dans le mur séparant la salle 6 de la salle 20. Pour chauffer cette vaste pièce d'une manière convenable, il a néanmoins fallu aménager le foyer, comme nous le verrons plus loin. L'évacuation de l'air chaud n'est plus assurée par des *tubuli*, comme dans les parties anciennes, mais par des doubles cloisons dont les bobines ont été retrouvées au cours de la fouille⁵. Elles sont de type 1, ce qui permet de restituer la double cloison à 9 cm des murs. Il est impossible de connaître leur emplacement, en raison de l'état d'arasement du bâtiment. De nombreuses briques-claveaux découvertes dans le comblement de cette salle (cf. stratigraphie et Livre II, V.) peuvent laisser supposer qu'elle était surmontée d'une voûte de type semblable à celle de l'état I B. Les briques sont plus grandes que les précédentes (29,7 cm de haut) ce qui permet d'imaginer des arcs comparables à ceux des thermes de Cimiez (dans lesquels des briques-claveaux sont de 0,40 m). Néanmoins, comme il a été trouvé des briques de grandeur différente, il est impossible de restituer avec certitude le plafond de cette salle, d'autant qu'aucun fragment d'arc n'a été mis au jour.

Une pilette intacte, encastrée dans le mur nord, haute de 0,71 m, permet de restituer le sol de circulation à la cote + 1,10 m, ce qui correspond à l'altimétrie du nouveau seuil d'accès au *frigidarium*. Des plaques de marbre blanc et gris, en très grande quantité, se trouvaient dans la couche de démolition de la salle 20 : ce sont les vestiges du sol de circulation. D'autres éléments de marbre moulurés associés à des fragments d'enduits peints proviennent de la décoration des murs⁶.

Le *tepidarium* était éclairé par au moins une fenêtre, attestée par la découverte de verre à vitre de couleur vert clair, épais de 4 à 5 mm. Cette ouverture était sans doute située dans l'axe de l'abside sud, seul emplacement possible.

L'absence de tout conduit dans le mur de cette abside sud prouve qu'il n'existait pas de bassin à cet endroit ; il n'y en avait pas non plus dans l'abside nord, qui permettait l'accès à la salle 5.

Cette salle à double abside est donc construite selon un plan bien attesté au IV^e siècle tant pour les thermes privés que pour les thermes publics. Mais, contrairement aux autres balnéaires aquitains qui en sont pourvus (Saint-Sever, Sarbazan), celui de Séviac est très grand, ce qui se conçoit à cause de la disposition de la salle 5 au nord et la salle 6 à l'est.

C - Caldarium (salle 6)

Le *caldarium*, après avoir été partiellement démoli dans ses élévations, comme l'atteste la reprise visible dans son angle sud-ouest commun avec la salle 20, est reconstruit sur le même plan. Le sol sur hypocauste n'a pas été bouleversé dans sa partie sud ; mais vers la fournaise quatre rangées de pilettes sont remontées avec des *laterculi* identiques à ceux des employés dans l'agrandissement du *tepidarium* voisin. Cette reprise, qui est semble-t-il la première depuis la phase I B, s'explique par l'état de délabrement des pilettes : en effet on considère habituellement qu'un hypocauste ne peut durer qu'une trentaine d'années, et celui de la salle 6 n'a pu résister aussi longtemps que parce qu'il n'était pas utilisé régulièrement : les salles du secteur ouest fonctionnant également depuis le III^e siècle.

Le sol de circulation est établi au niveau de celui du *tepidarium* et le fond du bassin situé au sud de la salle est rehaussé de 0,22 m au moyen d'un mortier rose très compact posé directement sur le sol primitif. Par-dessus ont été placées des plaques de marbre blanc de 0,50 m de côté, qui ont été retrouvées *in situ*. La fouille permet d'affirmer que toute la salle était recouverte du même matériau.

Le bassin chaud situé à l'est est-il conservé ? Bien que la canalisation I ait été détruite lors des agrandissements, il est possible qu'il ait subsisté : son évacuation aurait été assurée, comme celle du bassin sud, par des conduits de plomb amenant l'eau à la canalisation 9, qui débouche dans la canalisation 11.

D - Fournaise (salle 4)

En avant du foyer Fo₂ existe un alignement de blocs de pierre réfractaire qui peuvent correspondre aux vestiges des montants et de la sole d'un foyer agrandissant le précédent, aménagement rendu nécessaire par l'accroissement de la surface à chauffer. A 7 cm au-dessus du sol primitif, les couches C 10 et C 9⁷ constitueraient le nouveau sol de la fournaise. En effet, C 10 est composée d'une terre jaunâtre contenant du mortier, sur laquelle s'étend une couche de terre rougeâtre de 3 cm d'épaisseur contenant des fragments de *tegulae* englobés dans un ciment rose très délité. Entre ce niveau et le sol primitif existent plusieurs couches archéologiques témoignant de l'utilisation de la fournaise entre la fin du II^e siècle et cette période.

Dans l'angle nord-ouest de la salle, dans son mur est, il y a un conduit bâti en tuiles-canal dont l'usage ne peut être défini (évier ?).

Ainsi, à la fin du IV^e siècle, les transformations du secteur est du balnéaire s'ordonnent-elles autour de deux axes : offrir à l'utilisateur qui vient du *tepidarium* le choix entre deux salles chaudes, une sèche et une pourvue de bains, et procéder à un embellissement qui correspond aux canons architecturaux et à l'esthétique de l'époque.

Circulation de l'eau

Les agrandissements et les aménagements du secteur est des thermes ont entraîné des changements dans le système d'alimentation en eau, et dans les évacuations.

I. Adductions

Les adductions au secteur chaud est et aux bains ouest demeurent ; bien sûr, celles qui servaient aux bassins froids des *frigidaria* ont été supprimées en même temps que ceux-ci ; il a fallu par contre construire une amenée d'eau à l'extérieur du bâtiment pour alimenter la *natatio* ; le volume d'eau nécessaire rend indispensable un aqueduc extérieur. Un alignement de pierres non maçonnées, dans le prolongement du mur est du *frigidarium*, au sud de celui-ci, pourrait être le vestige de la fondation d'un muret supportant le conduit alimentant le pédiluve et la *natatio* ; la présence d'une vigne dans la parcelle jouxtant le site au sud a empêché tout sondage dans le prolongement de ce mur.

II. Évacuations

A - Au sud

A la suite de l'extension du bâtiment vers le sud, les canalisations 1 et 7 sont supprimées. La partie est du caniveau 6 est détruite mais celui-ci est conservé à l'ouest du pédiluve : il est utilisé pour la vidange de ce bassin situé immédiatement au-dessus, et pour l'évacuation de la piscine : le débouché du conduit amenant l'eau a été retrouvé, dans le montant sud de la canalisation 6, à 1,40 m du pédiluve. Mais, en raison de destructions tardives, tout vestige de ce conduit a disparu entre le tuyau de plomb inclus dans le mur ouest de la *natatio* et l'arrivée dans le canal 6. L'extrémité est de la canalisation 10, que rien ne justifiait, a disparu. A partir du réceptacle situé dans l'axe du bassin de la salle 12 elle est maintenue dans son rôle antérieur.

B - A l'est et au nord

En raison de la suppression de la canalisation 1, l'évacuation des bassins de la salle 6 ne peut être assurée que par les égouts de l'est et du nord du bâtiment : or il est attesté (par la découverte de céramique typique de la seconde moitié du IV^e siècle identique à celle trouvée sous les sols du *frigidarium* et par une monnaie de Constantin (inv. n. 14)) que la canalisation 9 est alors comblée par des moellons sur toute la longueur de la fournaise. Elle est au contraire maintenue contre le mur de raccordement est, et elle se greffe sur la canalisation 11, par un conduit percé dans ce mur courbe. Étant donné que les bassins du *caldarium* sont encore en fonctionnement, l'étude architecturale le prouve, il faut donc supposer que leur évacuation s'effectue par des conduits (de plomb, de terre cuite ?) vers la canalisation 11. Aucun vestige d'une telle installation ne subsiste.

Schéma de circulation

Il ressort de l'étude architecturale que c'est un nouveau type de balnéaire qui est créé : le système des thermes accolés existant jusqu'alors est remplacé par un seul ensemble comportant deux secteurs chauffés de part et d'autre d'une unique salle froide. Un seul accès au bâtiment⁸ a été retrouvé, à l'emplacement de l'ancien seuil de la salle 15 ; celle-ci est désormais, nous l'avons vu, intégrée au *frigidarium*, bien qu'à un niveau inférieur.

De cette « entrée » on passe dans l'*apodyterium* (salle 16) par lequel on accède aux latrines (salle 18). De retour dans le *frigidarium*, on a alors le choix entre les bains chauds de l'ouest (salles 12 et 13) et ceux de l'est : le *tepidarium* (salle 20) sur lequel s'ouvrent les bains chauds (salle 6) et la salle chaude (salle 5). Après, on se retrouve dans le *frigidarium* pour le bain froid dans la *natatio*.

Donc, à la fin du IV^e siècle, il y a une grande simplification du cheminement, surtout si l'on admet que les deux secteurs chauds ont pu fonctionner indépendamment l'un de l'autre : les salles ouest, plus petites et plus faciles à chauffer, ont peut-être été destinées à l'usage courant, alors que les grandes pièces est étaient réservées aux « grandes occasions ». Rien n'interdit cependant de supposer que toutes les salles aient pu être utilisées simultanément.

NOTES

Etat III : Phase A

1. En raison de ses dimensions et malgré son emplacement, nous avons préféré le terme de « natatio » à ceux de piscine ou de bassin.
2. La maçonnerie doublant le mur est pourrait en effet le renforcer, car il n'est épais que de 0,36 m, ce qui semble insuffisant dans la mesure où la toiture qui repose sur le *frigidarium* est large de 8.00 m. Mais une simple poutre aurait suffi à asseoir la charpente. D'autre part, le massif doublant le mur nord ne s'explique pas ainsi. Enfin, ces blocs étant bâtis par-dessus la mosaïque, il se serait produit un tassement de ces bases peu à même de supporter un tel poids : or rien de tel n'a été constaté.
3. Voir Livre II, VI.
4. Voir Livre II, V.
5. Voir Livre I, p. 88.
6. Voir Livre II, II.
7. Voir Livre I, p. 90.
8. Il est difficile d'admettre une entrée par la salle 17, dans la mesure où cela obligerait à traverser les latrines pour gagner l'*apodyterium*.